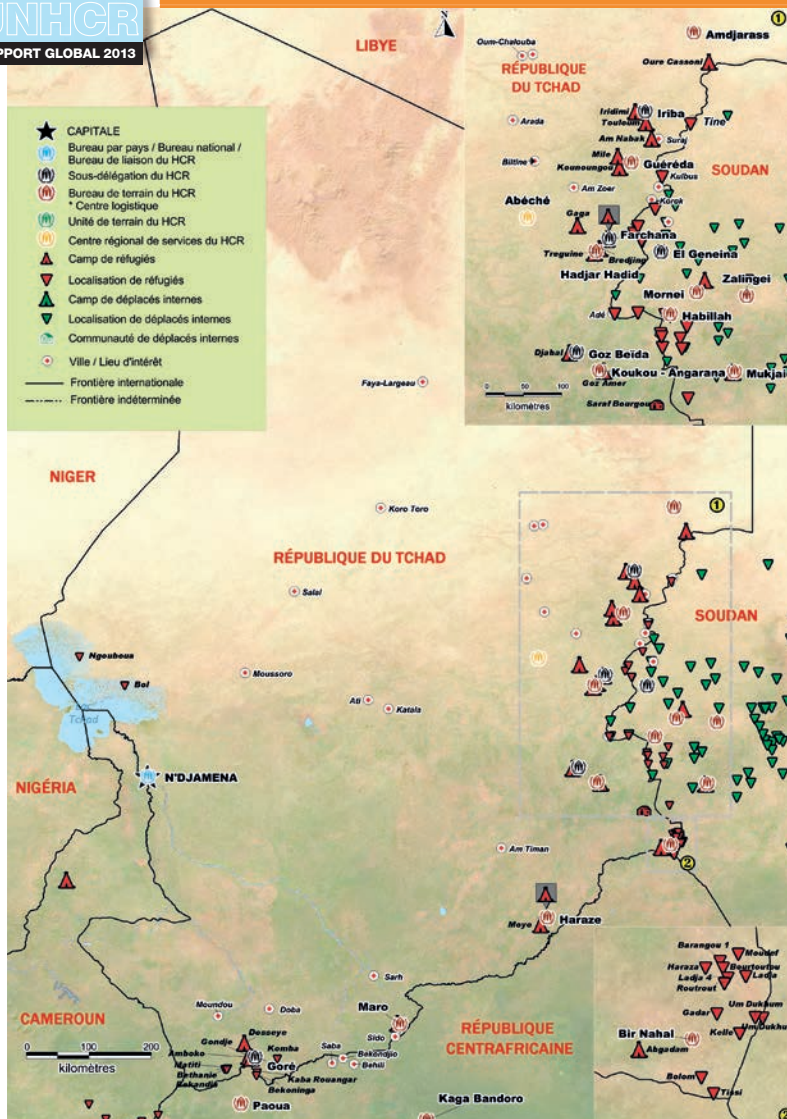


# TCHAD



## Présence du HCR | 2013

<b>Nombre de bureaux</b>	<b>13</b>
<b>Total personnel</b>	<b>351</b>
Effectif international	52
Effectif national	272
JEA	1
VNU	24
Autres	2

## | Aperçu |

### Faits marquants

- Le Tchad a fait face à un nouvel afflux de réfugiés soudanais, concernant au moins 30 000 personnes, suite à une flambée de violence au Darfour. Les conditions de vie des réfugiés soudanais déjà accueillis au Tchad s'en sont ressenties car le HCR et ses partenaires ont été contraints de réallouer temporairement des fonds pour

répondre à la crise – retardant ainsi l'exécution d'activités régulières, planifiées.

- Plus de 15 000 nouveaux réfugiés sont arrivés de République centrafricaine (RCA), où le conflit continuait à s'intensifier. Les violences et les atteintes aux droits de l'homme sans précédent perpétrées dans ce pays ont également entraîné le départ de plusieurs milliers de Tchadiens, qui sont rentrés dans leur pays d'origine.
- Le HCR a assuré une surveillance continue aux points de passage

de la frontière entre le Tchad et les pays voisins afin de préenregistrer les réfugiés, en leur offrant la possibilité d'opter pour un transfert dans un camp existant ou le relogement dans un village local situé à bonne distance de la frontière.

- Le Gouvernement du Tchad a fourni des terrains supplémentaires pour les zones d'installation de réfugiés et pour un nouveau bureau du HCR à Abgadam. Le Détachement pour la sécurité des humanitaires et des réfugiés (DPHR) a continué à assurer la sécurité

des travailleurs humanitaires et des réfugiés dans les camps. Les autorités ont également aidé, de manière importante, à maintenir un niveau élevé d'enregistrement individuel dans tous les camps de réfugiés et ont offert aux réfugiés la possibilité de résider au sein de communautés d'accueil situées dans la région du lac Tchad et dans la préfecture de Moïssala. L'accès aux écoles publiques, et notamment aux établissements d'enseignement professionnel, a été accordé aux enfants réfugiés.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Au sein de la population enregistrée au Tchad en 2013, il y avait : 352 900 Soudanais installés dans 12 camps de l'est du Tchad, certains ayant fui le conflit en cours au Darfour en 2003 et d'autres ayant été chassés par les affrontements interethniques survenus au Darfour occidental en 2013 ; 80 500 réfugiés centrafricains installés dans cinq camps du sud du Tchad, qui avaient fui l'instabilité politique et l'insécurité croissante, certains d'entre eux résidant

au Tchad depuis 2003 ; 740 réfugiés et demandeurs d'asile urbains, principalement originaires de RCA, de République démocratique du Congo (RDC) et du Soudan, qui vivaient dans des villes ; et 600 réfugiés nigériens, arrivés à la fin du premier semestre 2013 pour échapper à des attaques et à des violences. L'est du Tchad accueillait toujours 19 800 déplacés internes, chassés par les troubles de 2008.

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
<b>Réfugiés</b>	Soudan	352 900	336 900	56	61
	Rép. centrafricaine	80 500	73 000	54	65
	Nigéria	600	600	59	98
	Pays divers	430	430	36	40
<b>Demandeurs d'asile</b>	Rép. dém. du Congo	120	120	31	24
	Pays divers	190	190	21	13
<b>Déplacés internes</b>	Tchad	19 800	19 800	-	-
<b>Réfugiés rapatriés</b>	Pays divers	390	390	-	-
<b>Total</b>		<b>454 930</b>	<b>431 430</b>		

## | Résultats en 2013 |

### Réalisations et impact

Le tableau suivant contient des exemples d'objectifs et de cibles prévus pour les interventions dans le cadre du programme du HCR dans cette opération en 2013. De brefs commentaires sur les résultats de fin d'année

et l'impact sur les personnes relevant de la compétence du HCR sont indiqués, notamment les raisons pour lesquelles les cibles n'ont pu être atteintes dans certains cas.

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
<b>BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS</b>			
<b>État de santé de la population amélioré</b>			
<b>Résultats/impact :</b> grâce aux efforts concertés du HCR, des autorités tchadiennes et des ONG, l'accès aux soins de santé primaires s'est amélioré pour les réfugiés, le nombre de visites dans les structures de santé passant de 1,5 à 1,7 visite par personne et par année.			
Une enquête menée par le HCR en 2013 a montré que les taux de malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de cinq ans vivant dans les camps de réfugiés soudanais avaient sensiblement diminué par rapport à ceux relevés lors d'une étude en 2011. Chez les enfants du même âge accueillis dans les camps de réfugiés centrafricains, ces taux sont restés identiques. Le taux brut de mortalité a également diminué chez les réfugiés soudanais, mais demandait à être amélioré chez les réfugiés centrafricains.			
<b>Écarts :</b> un déficit de financement, qui a entraîné une réduction de 55 pour cent des rations alimentaires au dernier trimestre, a menacé de compromettre les progrès réalisés.			
<b>Prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de cinq ans</b>	<b>Réfugiés centrafricains dans le sud</b>	5%	6%
	<b>Réfugiés soudanais dans l'est</b>	9%	10%
<b>Taux de mortalité des moins de cinq ans</b>	<b>Réfugiés centrafricains dans le sud</b>	0,5	0,7
	<b>Réfugiés soudanais dans l'est</b>	0,5	0,3

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
<b>La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> des efforts considérables ont été déployés pour améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement, en collaboration avec d'autres parties prenantes.</p> <p>Le taux élevé de décrochage scolaire observé chez les enfants réfugiés centrafricains était imputable à des frais de scolarité obligatoires, que les parents n'avaient pas tous les moyens de régler. Il était également demandé aux enfants de rester à la maison pour accomplir des tâches ménagères lorsque leurs parents étaient absents.</p> <p><b>Écarts :</b> l'inévitable système d'enseignement parallèle mis en place pour les réfugiés soudanais au Tchad a continué de faire peser une lourde charge financière sur l'opération.</p>			
<b>Pourcentage d'enfants réfugiés en âge d'aller à l'école primaire scolarisés</b>	<b>Réfugiés centrafricains dans le sud</b>	<b>70%</b>	<b>58%</b>
	<b>Réfugiés soudanais dans l'est</b>	<b>65%</b>	<b>80%</b>
<b>Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> les réfugiés dans le Sud ont reçu en moyenne 31,6 litres d'eau potable par jour et les réfugiés dans l'Est 17 litres par jour. Des comités de réfugiés ont veillé au bon entretien des réseaux de distribution de l'eau.</p> <p><b>Écarts :</b> les matériaux de médiocre qualité utilisés pour construire la base des puits ont parfois été à l'origine d'un faible débit et d'une contamination à la surface de l'eau.</p>			
<b>Nombre moyen de litres d'eau potable disponible par personne et par jour</b>	<b>Réfugiés centrafricains dans le sud</b>	<b>20</b>	<b>32</b>
	<b>Réfugiés soudanais dans l'est</b>	<b>19</b>	<b>17</b>
<b>PROCESSUS DE PROTECTION ET DOCUMENTS ADÉQUATS</b>			
<b>Nombre de documents individuels accru</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> plusieurs activités ont été entreprises pour fournir des documents adéquats aux réfugiés dans l'est du Tchad. En outre, 7 806 naissances ont été enregistrées dans la base de données du HCR. Les autorités locales ont accepté de faciliter la délivrance d'actes de naissance aux enfants réfugiés à compter de 2014.</p> <p><b>Écarts :</b> il y a encore un arriéré considérable en matière d'enregistrement des naissances.</p>			
<b>Pourcentage de personnes recevant des documents de protection individuels</b>	<b>Réfugiés centrafricains dans le sud</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
	<b>Réfugiés soudanais dans l'est</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE</b>			
<b>Législation et politiques élaborées ou renforcées</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> un projet de loi sur l'asile, fondé sur la Convention de Genève de 1951 et son Protocole de 1967, ainsi que sur la Convention de l'OUA de 1969, a été validé et soumis au Gouvernement.</p> <p><b>Écarts :</b> la loi nationale sur l'asile n'avait pas encore été adoptée par le Parlement à la fin de l'année.</p>			
<b>Mesure dans laquelle les lois et politiques relatives aux réfugiés étaient conformes aux normes internationales</b>	<b>Réfugiés centrafricains dans le sud</b>	<b>95%</b>	<b>95%</b>
	<b>Réfugiés soudanais dans l'est</b>	<b>95%</b>	<b>95%</b>

Activités en 2013	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2013	Résultats fin 2013
<b>SÉCURITÉ FACE À LA VIOLENCE ET À L'EXPLOITATION</b>			
<b>Protection de l'enfance renforcée</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> dans l'est du Tchad, 13 983 enfants ont participé à des activités sociales et récréatives - football et tennis de table, séances de musique, danses traditionnelles, etc. 3 044 enfants en situation de risque ont été identifiés dans cette région. Dix procédures de détermination de l'intérêt supérieur (DIS) sur 50 ont été achevées.</p> <p>Dans le sud du Tchad, le HCR et l'UNICEF ont rénové et équipé des espaces d'accueil des enfants, auxquels 555 enfants ont eu accès. Dans le même temps, 510 enfants en situation de risque ont été identifiés avec l'appui des réseaux communautaires de protection de l'enfance et ont bénéficié de la procédure de DIS (33 rapports ayant été soumis à la fin de l'année) ; enfin, 131 enfants ayant des besoins particuliers ont reçu des articles non alimentaires.</p> <p><b>Écarts :</b> les activités de protection de l'enfance ont été entravées par l'insuffisance des matériaux pédagogiques, comme les dossiers de soutien post-formation, un manque de personnel d'appui qualifié pour mener les évaluations de DIS et le peu d'expérience des partenaires.</p>			
<b>Pourcentage d'adolescents participant à des programmes ciblés</b>	<b>Réfugiés centrafricains dans le sud</b>	<b>20%</b>	<b>8,6%</b>
	<b>Réfugiés soudanais dans l'est</b>	<b>40%</b>	<b>15%</b>
<b>Pourcentage d'enfants réfugiés pour lesquels une détermination de l'intérêt supérieur a été entamée ou achevée</b>	<b>Réfugiés soudanais dans l'est</b>	<b>40%</b>	<b>37%</b>
	<b>Réfugiés centrafricains dans le sud</b>	<b>30%</b>	<b>30%</b>
<b>Risque de violence sexuelle et sexiste (VSS) réduit et qualité de la réponse améliorée</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> dans le sud du Tchad, toutes les victimes de VSS ont été informées des mécanismes de réponse multisectorielle disponibles, ainsi que de leur droit d'entamer des poursuites contre leur(s) agresseur(s) et de bénéficier d'un accompagnement juridique. Ceci a modifié la perception que l'on avait de ce problème.</p> <p>Dans l'est du Tchad, 707 cas de VSS ont été signalés au HCR. Parmi les victimes, 98 pour cent ont reçu un soutien psychologique et social et 42 pour cent ont eu accès à un traitement médical. Parallèlement, 29 pour cent des cas ont été déclarés à la police et 3,7 pour cent de ces cas ont donné lieu à des poursuites en justice. Une relation positive entre les réfugiés et les partenaires a favorisé un juste équilibre entre les coutumes et normes traditionnelles et les concepts liés à la VSS.</p> <p><b>Écarts :</b> le système judiciaire tchadien est resté faible et l'impunité a continué à poser un problème majeur. De manière inquiétante, un manque de ressources a empêché de renforcer les patrouilles de sécurité dans les camps.</p>			
<b>Mesure dans laquelle les victimes connues de VSS reçoivent un soutien adéquat</b>	<b>Réfugiés centrafricains dans le sud</b>	<b>30%</b>	<b>100%</b>
	<b>Réfugiés soudanais dans l'est</b>	<b>75%</b>	<b>85%</b>
<b>SOLUTIONS DURABLES</b>			
<b>Potentiel en matière de réinstallation réalisé</b>			
<p><b>Résultats/impact :</b> suite aux interventions du HCR, le Gouvernement tchadien a autorisé la reprise du traitement individuel des demandes de réinstallation des réfugiés soudanais en janvier 2013. L'Organisation a déployé trois experts, chargés du traitement des formulaires de réinstallation dans l'est du Tchad. Une autre mission d'appui a contribué à l'examen d'environ 1 500 cas, qui étaient en attente depuis la suspension de 2011. Au cours de l'année, quatre réfugiés soudanais et 306 réfugiés centrafricains ont quitté le pays pour se réinstaller ailleurs.</p> <p><b>Écarts :</b> certaines mesures de lutte contre la fraude, comme le rapport sur la cohérence des données et le relevé biométrique des empreintes digitales, n'avaient pas encore été appliquées à la fin de l'année.</p>			
<b>Pourcentage de personnes ayant besoin d'être réinstallées et ayant quitté le pays dans ce but</b>	<b>Réfugiés soudanais dans l'est</b>	<b>10%</b>	<b>0,34%</b>
	<b>Réfugiés centrafricains dans le sud</b>	<b>70%</b>	<b>178%</b>

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

CNARR

#### ONG :

*Associazione di Cooperazione Rurale in Africa e America Latina*, Association pour le développement économique et social du département de Kobé, *African Initiative for Relief and Development*, Association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad, Bureau d'Appui Santé et Environnement, CARE, Centre de support en santé internationale, *Christian Outreach for Relief and Development*, Comité international de secours, Croix-Rouge du Tchad, Fédération luthérienne mondiale, *Hebrew Immigrant Aid Society*, *International Medical Corps*, *Refugee Education Trust*, Secours catholique pour le développement, Service jésuite des réfugiés

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Agriculture et de l'Irrigation, Ministère de l'Action sociale, Ministère du Développement pastoral, Ministère des Droits de l'homme, Ministère de l'Environnement et des ressources halieutiques, Ministère de l'Enseignement, Ministère de l'Hydraulique, Ministère de l'Intérieur et CNARR, Ministère de la Justice, Ministère de la Planification, Ministère de la Santé publique

#### ONG :

Médecins sans Frontières – Pays-Bas

#### Autres :

BAfD, BCAF, Banque mondiale, FAO, FNUAP, OIM, OMS, ONUSIDA, PAM, Partenariat mondial pour l'éducation, PNUD, UNESCO, UNICEF

## Évaluation des résultats

Le nouvel afflux de réfugiés a eu un effet négatif sur les conditions de vie des réfugiés qui résidaient déjà au Tchad, car le HCR et ses partenaires ont temporairement réalloué les ressources disponibles pour répondre aux besoins urgents des nouveaux arrivants. En dépit de maintes contraintes, l'Organisation a ouvert un camp supplémentaire et transféré 22 000 réfugiés soudanais à Abgadam. Dans le sud du Tchad, 15 000 réfugiés arrivés en 2013 ont été installés dans les camps existants de Bélom et de Dossey. De plus, le HCR a enregistré 553 réfugiés nigériens qui s'étaient établis au sein de communautés d'accueil dans la région du lac Tchad.

Bien que le Gouvernement ait annoncé qu'il n'y avait plus de déplacés internes dans le pays en décembre 2012, le HCR a continué d'offrir protection et assistance à une petite population résiduelle de déplacés dans l'est du Tchad.

Le manque de fonds et l'augmentation des besoins opérationnels ont conduit l'Organisation à réorienter sa stratégie au Tchad. Le HCR a recherché des solutions de substitution à l'hébergement dans les camps et s'est attaché en priorité à améliorer les moyens de subsistance des personnes relevant de sa compétence, afin de les rendre plus autonomes et plus mobiles. Le HCR a mis à l'essai, à l'intention des réfugiés récemment arrivés, une nouvelle approche visant à renforcer les services et les infrastructures des communautés d'accueil, notamment dans les secteurs de l'eau, de la santé et de l'éducation. L'Organisation a réalisé une évaluation économique des ménages, une analyse du marché et de la chaîne de valeur et une enquête économique et sociale, utilisant les résultats de ces travaux pour élaborer des projets destinés à apporter des solutions.

## Collaboration avec les partenaires

Le HCR au Tchad a travaillé en étroite collaboration avec les donateurs, les ONG, les institutions des Nations Unies, les médias, les communautés réfugiées et les communautés d'accueil pour forger de nouveaux partenariats stratégiques.

Le Haut Commissariat a poursuivi sa collaboration avec le ministère de l'Intérieur, par l'intermédiaire de la Commission nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés et des rapatriés (CNARR), afin d'assurer un environnement de protection favorable aux réfugiés, ainsi qu'avec le ministère de l'Action sociale et l'OIM pour répondre aux besoins des rapatriés tchadiens et des ressortissants de pays tiers évacués de RCA.

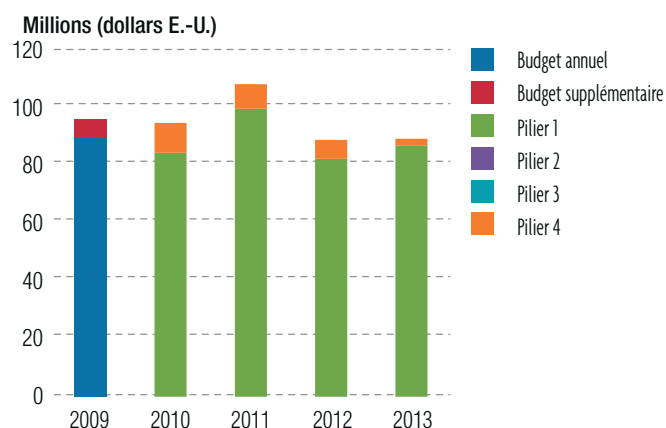
L'Organisation a participé activement aux plateformes de coordination onusiennes, notamment à l'Équipe des Nations Unies dans le pays, à son équipe de gestion des programmes, à son équipe de gestion des opérations, à ses modules et groupes de travail sectoriels, au Groupe de travail sur la situation d'urgence en RCA, au Groupe de la communication des Nations Unies, à l'équipe de coordination du dispositif de sécurité et au Comité des partenaires techniques et financiers. Le HCR a continué à assumer le rôle de chef de file du module de la protection et de la réponse multisectorielle auprès des réfugiés sous la coordination humanitaire générale du BCAF. L'Organisation a contribué à l'élaboration du PNUAD 2012-2016, en veillant à ce que les réfugiés et les problèmes les concernant y soient intégrés.



# Informations financières

## Dépenses au Tchad | 2009-2013

En 2013, les besoins financiers du HCR au Tchad sont passés de 171,7 à 200,9 millions de dollars E.-U. suite à l'afflux de réfugiés soudanais et centrafricains et à la création des budgets supplémentaires correspondants. Les fonds disponibles ont permis à l'opération de dépenser 97,3 millions de dollars E.-U.



## Budget, revenus et dépenses au Tchad | dollars E.-U.

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>188 029 566</b>	<b>12 826 683</b>	<b>200 856 249</b>
Revenus issus des contributions <sup>1</sup>	62 765 978	496 542	<b>63 262 520</b>
Autres fonds disponibles / transferts	32 230 915	1 782 933	<b>34 013 848</b>
<b>Total des fonds disponibles</b>	<b>94 996 893</b>	<b>2 279 475</b>	<b>97 276 368</b>

### DÉPENSES PAR OBJECTIF

#### Environnement de protection favorable

Droit et politique générale	289 701	25 447	<b>315 148</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	825 883	238 318	<b>1 064 201</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 115 584</b>	<b>263 765</b>	<b>1 379 349</b>

#### Processus de protection et documents adéquats

Enregistrement et établissement de profils	1 067 168	0	<b>1 067 168</b>
Procédures de détermination du statut	50 073	0	<b>50 073</b>
Documents individuels	882 046	0	<b>882 046</b>
Enregistrement et documents d'état civil	318 159	0	<b>318 159</b>
<b>Sous-total</b>	<b>2 317 446</b>	<b>0</b>	<b>2 317 446</b>

#### Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Protection contre la criminalité	1 402 847	0	<b>1 402 847</b>
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	2 113 625	109 100	<b>2 222 725</b>
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	431 609	0	<b>431 609</b>
Protection des enfants	1 258 747	29 379	<b>1 288 125</b>
<b>Sous-total</b>	<b>5 206 829</b>	<b>138 479</b>	<b>5 345 307</b>

Opération	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Besoins de base et services essentiels</i>			
Santé	7 125 347	0	<b>7 125 347</b>
Santé procréative et services liés au VIH	2 464 938	0	<b>2 464 938</b>
Nutrition	2 042 882	0	<b>2 042 882</b>
Sécurité alimentaire	1 596 056	0	<b>1 596 056</b>
Eau	2 503 745	0	<b>2 503 745</b>
Assainissement et hygiène	3 239 109	0	<b>3 239 109</b>
Abris et infrastructure	1 982 678	520 459	<b>2 503 137</b>
Accès à l'énergie	3 112 651	0	<b>3 112 651</b>
Articles ménagers et articles de base	3 147 706	0	<b>3 147 706</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	2 684 146	0	<b>2 684 146</b>
Éducation	5 980 453	0	<b>5 980 453</b>
<b>Sous-total</b>	<b>35 879 711</b>	<b>520 459</b>	<b>36 400 171</b>
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>			
Mobilisation communautaire	882 208	64 058	<b>946 266</b>
Coexistence avec les communautés locales	743 562	0	<b>743 562</b>
Ressources naturelles et environnement commun	1 338 910	0	<b>1 338 910</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	4 166 121	0	<b>4 166 121</b>
<b>Sous-total</b>	<b>7 130 801</b>	<b>64 058</b>	<b>7 194 859</b>
<i>Solutions durables</i>			
Stratégie de solutions globales	233 087	0	<b>233 087</b>
Retour volontaire	34 983	0	<b>34 983</b>
Réintégration	0	76 341	<b>76 341</b>
Intégration	77 608	0	<b>77 608</b>
Réinstallation	1 171 070	0	<b>1 171 070</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 516 748</b>	<b>76 341</b>	<b>1 593 089</b>
<i>Direction, coordination et partenariats</i>			
Coordination et partenariats	130 779	0	<b>130 779</b>
Gestion et coordination des camps	1 009 851	0	<b>1 009 851</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	805 856	0	<b>805 856</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 946 487</b>	<b>0</b>	<b>1 946 487</b>
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	11 022 401	602 880	<b>11 625 281</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	4 958 109	464 102	<b>5 422 211</b>
<b>Sous-total</b>	<b>15 980 510</b>	<b>1 066 982</b>	<b>17 047 492</b>
Solde des versements aux partenaires d'exécution	16 282 737	149 391	<b>16 432 129</b>
<b>Total</b>	<b>87 376 854</b>	<b>2 279 475</b>	<b>89 656 329</b>

<sup>1</sup> Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.